

SYNDICAT MIXTE HAUTS DE FRANCE MOBILITES

COMITE SYNDICAL DU 3 JUIIN 2021

DE 10 H00 à 12 H 00

Délibération N° 2021 - 10



Objet : Adoption du Compte Administratif 2020

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte Hauts-de-France Mobilités réuni sous la présidence de son Président, Franck DHERSIN, le 3 Juin 2021,

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Vu le Budget Primitif 2020 voté le 27 Janvier 2020,

Vu l'ensemble des décisions budgétaires de l'exercice 2020, adoptées jusqu'à ce jour,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

Vu la note synthétique présentée en annexe,

DECIDE

D'adopter le compte administratif pour l'année 2020, figurant en annexe de la présente délibération, qui présente un excédent global cumulé en fonctionnement de 2 388 885.25 € et un excédent global cumulé en investissement de 3 489 544.89 €

Le résultat annuel de l'exercice 2020 présente un excédent en fonctionnement de 197 758.88 € et un excédent en investissement de 1 932 700.64 €

Le Président,

Franck DHERSIN

FOR
NOTICE
OF THE
DEPARTMENT OF
THE ARMY

1944

1944

NOTE SYNTHETIQUE RELATIVE AU COMPTE ADMINISTRATIF 2020
(Article 107 de la loi Notre du 07/08/2015).

L'année 2020 fut une année d'exercice budgétaire particulière de par le contexte sanitaire et économique, dont les impacts sont peu visibles sur notre Compte Administratif 2020.

A l'instar de 2019, le Compte Administratif 2020 révèle un exercice axé sur l'investissement, avec la montée en puissance des développements de la Centrale, et reste cependant modérée voire stable dans les dépenses de fonctionnement. Ceci s'explique, d'une part, avec les livraisons croissantes des fonctionnalités de la Centrale, comme la vente de titre en ligne en fin d'année, payées en investissement ; et, d'autre part, avec la mise en œuvre des dépenses d'administration de la Centrale, suite aux transferts de compétences de l'industriel. Ces prestations d'administration du site étant liquidées en fonctionnement.

1. Section de fonctionnement

La section de fonctionnement présente un solde de + 197 758.88€, constitué d'un montant total de dépense de 2 054 289.35€ et d'un montant total de recettes de 2 252 048.23€. La reprise du résultat reporté de 2019, soit 2 191 126.37€ aboutit à un résultat de 2 388 885.25€ à reporter sur 2020.

Dépenses de fonctionnement

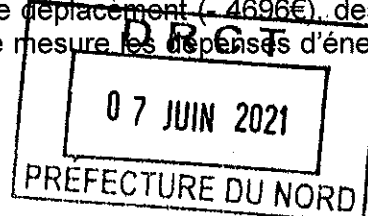
Les dépenses liées au fonctionnement général du Syndicat augmentent vis-à-vis de 2019, avec 2 054 289.35€ de dépenses totales de fonctionnement dont 1 632 661.01€ au titre des dépenses réelles. (Pour mémoire l'exercice 2019 comportait 1 696 642.08 € de dépenses de fonctionnement dont 1 497 274.08€ de dépenses réelles). Cette augmentation au titre des dépenses réelles s'explique notamment par le démarrage en mai 2020 des prestations de l'Administrateur Système Ticks, suite à l'appel d'offre de fin 2019, (98 983€ pour 2 trimestres 2020) ainsi que par des dépenses sur le champs du covoiturage, notamment la livraison de la plateforme de covoiturage Version 2 en logiciel libre et un nouveau dynamisme sur les animations, grâce à la relance du marché en 2019, attribué à Mobicoop, dynamique malheureusement freinée par la Covid19.

Le chapitre 012 relatif à la masse salariale suit une progression logique et cohérente (603 078.56€ en 2019 et 679 089.65€ en 2020) avec 2 départs en mars et octobre 2020 et 2 arrivées en janvier et novembre 2020. L'augmentation tient également compte des progressions de salaires liées notamment aux avancées d'échelon ainsi que de la 1ère année pleine de rémunération d'une personne arrivée fin novembre 2019. Le remboursement des personnels mis à disposition est en baisse en 2020 (compte 62878) du fait de la non-présentation de titres à rembourser de l'exercice 2020. Ils seront très certainement présentés et payés en 2021.

Les dépenses bancaires liées aux remboursements d'intérêt sont récurrentes mais en légère baisse du fait de l'avancée dans les annuités d'emprunt (62 142.78€ en 2020 contre 66 900€ en 2019). Pour mémoire, l'état de la dette est constitué de 2 emprunts, le 1er souscrit en 2016 pour un montant de 3 880 000€ et le second souscrit en 2018 pour un montant de 2 500 824€ soit un total de 6 380 824€ sur une durée de 15 ans. Au solde de l'exercice 2020, le capital restant dû est de 5 104 659.19€. L'annuité, fixe, est de 425 388.27€.

En ce qui concerne les amortissements ils sont en forte progression, corrélées à la montée en charge des dépenses d'investissement de l'exercice précédent (421 628.34€ sur 2020 et 199 368€ en 2019).

Enfin, les quelques dépenses impactées par le confinement et qui sont en baisse sur cet exercice sont en toute logique les dépenses de nettoyage (-1676€) de frais de mission et de déplacement (- 4696€), des fêtes et cérémonie (- 2866€) et d'affranchissement (- 570€) et dans une moindre mesure les dépenses d'énergie et de consommables.



1310
FOR MR. T
10/10/10

Recettes de fonctionnement :

Les recettes de fonctionnement d'un montant de 2 252 048.23€ sont issues majoritairement du Versement Transport Additionnel pour un montant de 1 340 507.25, ainsi que des contributions statutaires pour un montant de 747 809.72€. La baisse de la recette fiscale du Versement Transport s'explique par l'agrandissement du ressort territorial de nos membres, la légère hausse des contributions statutaires n'est pas encore impactée par la crise de la Covid 19 car statutairement ces contributions sont calculées sur les recettes fiscales de nos membres de l'exercice N-2, soit 2018 pour cet exercice 2020.

A noter la perception de 68 180€ au titre de la garantie perte de recette mise en place par l'Etat pour pallier les pertes dues à la Covid19.

Les recettes réelles totalisent un montant de 2 173 689.10€ sur un total de 2 252 048.23€. Le solde provient de l'amortissement des subventions reçues en n-1 soit 78 359.13€.

2. Section d'investissement

La section d'investissement présente un solde de + 1 932 700.64 €, constitué d'un total de dépense de 4 417 708.29€ et d'un total de recettes de 6 350 408.93€ La reprise du résultat d'investissement de 2019, soit 1 556 844.25€ aboutit à un résultat de 3 489 544.89€ à reporter sur 2020.

Dépenses d'Investissement

Les dépenses d'investissement restent sur leur pente ascendante, 3 913 960.89€ de dépenses réelles dont 3 910 560.89€ pour la Centrale PassPass.

Pour la seconde année les subventions d'équipement continuent à être amorties en section de fonctionnement pour un résultat de 78 359.13€.

Les dépenses informatiques ont été très minorées cette année 2020 du fait du confinement notamment.

Enfin Le cumul des 2 prêts bancaires destinés à couvrir la totalité des dépenses liées à ce marché suit son cours, et l'annuité reste fixe pour un montant de 425 388.27€

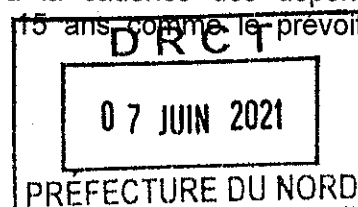
Recettes d'investissement

Les recettes d'investissement sont pour la seconde fois constituées d'un versement de la subvention AFTIF (295 079.82€ en 2020 soit 487 303.30€ déjà perçus sur un total de 1 060 000€). Le FCTVA n'est pas oublié et suit les dépenses N-2, son montant s'élève cette année 2020 à 112 230.81€, tandis que le Feder rattrape son retard de traitement de 2019 soit un versement de 2 421 469.96€ sur cet exercice 2020.

A ce stade, et suite à l'avancée de notre projet de la centrale Passpass.fr, nous avons perçu 80% des versements de la subvention Feder qui nous avait été attribuée pour un montant total de 4 370 129.42€. Le solde sera versé à la livraison finale du projet.

Pour mémoire, l'année 2019 fut marquée par un Audit Feder de la Commission de contrôle nationale, qui s'était révélé parfaitement en règle. Au vu de l'avancée du projet et du prochain solde à verser, nous avons été informés qu'un nouvel audit de la commission Feder était possible.

Les amortissements reçus de la section de fonctionnement progressent à la cadence des dépenses auxquelles ils sont rattachés et répartis pour la plupart sur une durée de 15 ans, comme le prévoit le



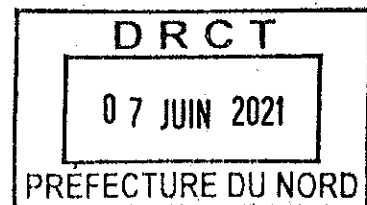
U.S. AIR FORCE
OFFICE OF THE
SECRETARY OF THE AIR FORCE
WASHINGTON, D.C.

rattachement des dépenses de la Centrale, majoritaire sur ces provisions. Ils se montent pour cet exercice 2020 à 421 628.34€.

Par mesure de précaution, une partie de l'excédent de fonctionnement capitalisé (3 100 000€) avait été affecté en section d'investissement, l'ensemble n'a pas été dépensée du fait du versement du Feder et d'un léger décalage de facturation sur le marché Conduent du fait de la Covid 19.

En conclusion, l'excédent cumulé de la section de fonctionnement sera affecté en section de fonctionnement afin de faire face aux dépenses de l'exercice 2021 et de présenter le Budget Supplémentaire ce jour comme annoncé lors du vote du Budget primitif en février 2021.

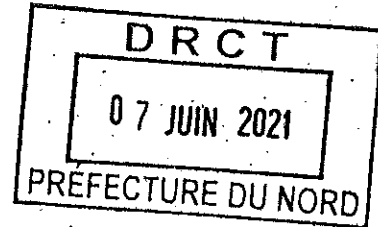
Le résultat de la section d'investissement sera affecté sur le Budget 2021, comme le présente la délibération liée à l'affectation du résultat soumise ce jour au vote.



1906
1906
1906

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département: NORD
PAIBRIE REGIONALE
HAUTS-DE-FRANCE MOBILITES



NUMÉRO SIRET : 200023505-00015

POSTE COMPTABLE : 059080

Commune entre 500 et 3 500 hab.

COMPTE ADMINISTRATIF

Voté par nature

BUDGET PRINCIPAL

Année 2020

SOMMAIRE

PAGES		Jointes	Sans objet
	I - INFORMATIONS GENERALES		
p. 1 / 1	A - Informations statistiques, fiscales et financières		
p. 2 / 2	B - Modalités de vote du budget		
	II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		
p. 3 / 3	A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser		
p. 4 / 4	A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres		
p. 5 / 5	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres		
p. 6 / 6	B1 - Balance générale du budget - Dépenses		
p. 7 / 7	B2 - Balance générale du budget - Recettes		
	III - VOTE DU BUDGET		
	A Section de FONCTIONNEMENT		
p. 8 / 10	A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses		
p. 11 / 12	A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes		
	B Section d' INVESTISSEMENT		
p. 13 / 13	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses		
p. 14 / 14	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes		
	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles		
	IV - ANNEXES		
	A Eléments du bilan		
p. 15 / 15	A2.1 Etat de la dette - Détail des Crédits de trésorerie	X	
p. 16 / 16	A2.2 Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p. 17 / 17	A2.3 Etat de la dette - Répartition emprunts par structure de taux	X	
p. 18 / 18	A2.4 Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p. 19 / 19	A2.5 Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
p. 20 / 20	A2.6 Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	X	
p. 21 / 21	A2.7 Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	X	
p. 22 / 22	A2.8 Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
p. 23 / 23	A2.9 Etat de la dette - Autres dettes	X	
p. 24 / 24	A3 Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
p. 25 / 25	A4 Etat des provisions	X	
p. 26 / 26	A5 Etalement des provisions	X	
p. 27 / 27	A6.1 Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p. 28 / 28	A6.2 Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
	A7.21 Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement		X
	A7.22 Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement		X
p. 29 / 29	A8 Etat des charges transférées	X	
p. 30 / 30	A9 Détail des Opérations pour le compte de tiers	X	
p. 31 / 31	A10.1 Variation du patrimoine (article R 2313-3 du CGCT) - Entrées	X	
	A10.2 Variation du patrimoine (article R 2313-3 du CGCT) - Sorties		X
p. 32 / 32	A10.3 Opérations liées aux cessions	X	
	A10.4 Variation du patrimoine (article L 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées		X
	A10.5 Variation du patrimoine (article L 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties		X
	A11 Etat des travaux en régie		X
	A12 Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subventions globale		X
	B Engagements hors bilan		
p. 33 / 33	B1.1 Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
p. 34 / 34	B1.2 Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	X	
p. 35 / 35	B1.3 Etat des contrats de crédit-bail	X	
p. 36 / 36	B1.4 Etat des contrats de partenariat public-privé	X	
p. 37 / 37	B1.5 Etat des autres engagements dotés	X	
p. 38 / 38	B1.6 Etat des Engagements reçus	X	
p. 39 / 39	B1.7 Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	X	
p. 40 / 40	B2.1 Etat des autorisations de programme et des crédits de paiements afférents	X	
p. 41 / 41	B2.2 Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiements afférents	X	
p. 42 / 42	B3 Emploi des recettes prévues d'une affectation spéciale	X	
	C Autres éléments d'informations		
p. 43 / 44	CL.1 Etat du personnel	X	
p. 45 / 45	CL.2 Actions de formations des élus	X	

SOMMAIRE

p. 46 / 46	C2 Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
p. 47 / 47	C3.1 Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
p. 48 / 48	C3.2 Liste des établissements publics créés.	X	
p. 49 / 49	C3.3 Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
p. 50 / 50	C3.4 Liste des services assujettis à la TVA et non éligés en budget annexe	X	
p. 51 / 51	C3.5 Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	X	
p. 52 / 52	C3.6 Identification des flux croisés	X	
	D Décisions en matière des taux - Arrêté et signatures	X	
p. 53 / 53	D1 Décisions en matière de taux	X	
p. 54 / 54	D2 Signatures	X	

DRCT

07 JUN 2021

PREFECTURE DU NORD

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

INFORMATIONS STATISTIQUES	Valeurs
Population Totale (colonne h du recensement INSEE)	0
Nombre de résidences secondaires (article R2313-1 in fine)	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeur par hab. (population DECB)	Moyenne nationale du potentiel financier par habitant de référence
Fiscal	Financier		

Informations financières ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la série (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement par habitant	0,00	0,00
2	Produits des impositions directes par habitant	0,00	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement par habitant	0,00	0,00
4	Dépenses d'équipement brute par habitant	0,00	0,00
5	En cours de la dette par habitant	0,00	0,00
6	Dotations Globales de Fonctionnement par habitant	0,00	0,00

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier défini à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figure sur la fiche de préparation de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus. (cf articles L 2313-1, L 2313-2, R 2313-3, R 2313-2 et R 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R 2313-7, R 5211-15 et R 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération ...) et les sources d'où sont tirés les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES
MODALITES DE VOTE DU BUDGET**I**
B**POUR MEMOIRE (1)**

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement;
- avec les chapitres 'Opérations d'équipement' de l'état III B3;
- avec vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

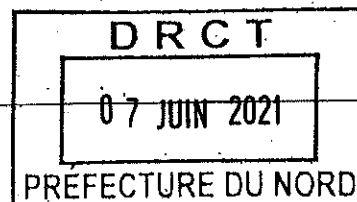
Sans objet.

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitres de dépense 'Opération d'équipement'.

III - Les provisions sont :(3)

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)

- (1) Rappeler les modalités au vote du budget
- (2) à compléter par 'du chapitre' ou 'de l'article'.
- (3) rayer la mention inutile.



II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 2 054 289.35	G 2 252 048.23
	Section d'investissement	B 4 417 708.29	H 6 350 408.93

+ +

REPORTS DE L'EXERCICE N - 1	Report en section de fonctionnement (002)	C <i>(à déduire)</i>	I 2 191 126.37 <i>(à excédent)</i>
	Report en section d'investissement (001)	D <i>(à déduire)</i>	J 1 556 844.25 <i>(à excédent)</i>

= =

TOTAL (réalisations + reports)	6 471 997.64 <i>=A+B+C+D</i>	12 350 427.78 <i>=G+H+I+J</i>
-----------------------------------	---------------------------------	----------------------------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (I)	Section de fonctionnement	E	K
	Section d'investissement	F	L
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N + 1	<i>=B+F</i>	<i>=K+L</i>

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	<i>=A+C+E</i> 2 054 289.35	<i>=G+H+K</i> 4 443 174.60
	Section d'investissement	<i>=B+D+F</i> 4 417 708.29	<i>=H+J+L</i> 7 907 253.18
	TOTAL CUMULE	<i>=A+B+C+D+E+F</i> 6 471 997.64	<i>=G+H+I+J+K+L</i> 12 350 427.78

DETAIL DES RESTES A REALISER

Cmp	Titre	DEPENSES	RECETTES
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT			
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT			

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R 2311-11 du CGCT).
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R 2311-11 du CGCT).

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap	libelle	Crédits ouverts (R0901 + R0902)	Crédits employés (ou restes à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges émises	Restes à employer au 31/12	
011	Charges à caractère général	1 273 518,56	838 427,05			435 091,51
012	Charges de personnel et frais assimilés	692 983,00	679 089,65			13 893,35
014	Atténuation de produits					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	55 500,00	53 001,53			2 498,47
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (Ar					
	Total des dépenses de gestion courante	2 022 001,56	1 570 518,23			451 483,33
66	CHARGES FINANCIERES	62 142,78	62 142,78			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 000,00				5 000,00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET (1)		421 628,34			-421 628,34
022	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses réelles de fonctionnement	2 089 144,34	2 054 289,35			34 854,99
023	Virement à la section d'investissement (2)	425 388,27				
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)	421 628,34				421 628,34
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section (2)					
	Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	847 016,61				421 628,34
	TOTAL	2 936 160,95	2 054 289,35			456 483,33

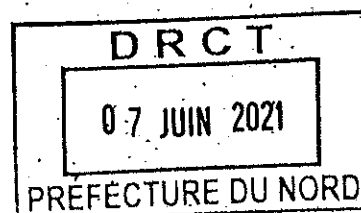
Pour information	(3)	0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap	libelle	Crédits ouverts (R0901 + R0902)	Crédits employés (ou restes à employer)			Crédits annulés
			Autres émis	Régularisations	Restes à employer au 31/12	
013	Atténuation de charges	9 000,00	8 599,00			401,00
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET					
73	IMPÔTS ET TAXES	1 350 000,00	1 340 507,25			9 492,75
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	767 147,89	824 472,72			-57 324,83
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	100,00	110,13			-10,13
	Total des recettes de gestion courante	2 126 247,89	2 173 689,10			-47 441,21
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS					
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET (1)					
	Total des recettes réelles de fonctionnement	2 126 247,89	2 173 689,10			-47 441,21
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (2)	78 359,13	78 359,13			
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section (2)					
	Total des recettes d'ordre de fonctionnement	78 359,13	78 359,13			
	TOTAL	2 204 607,02	2 252 048,23			-47 441,21

Pour information	(3)	0,00				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

- (1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(2) D 023 = R 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041; DF 045 = RF 043.
(3) Les lignes de reports ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrivez le montant reporté).
(4) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisé pour les seules opérations d'aménagements (Lottissement, ZAC ...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
(6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation fidèle au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
(8) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.



II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Credit ouvert (BUDGET MAJORE)	Mandat émis	Crédits annulés (N-1)	Crédits annulés
010	Comptes de stocks et encours (4)				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
204	Subventions d'équipement versées				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	103 270.00	3 400.00		99 870.00
22	IMMOBILISATIONS REÇUES EN AFFECTATION (5)				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	5 187 894.77	3 910 560.89		1 277 333.88
	Total des opérations d'équipement				
	Total des dépenses d'équipement	5 291 164.77	3 913 960.89		1 377 203.88
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES				
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		78 359.13		-78 359.13
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	425 388.27	425 388.27		
18	COMPTE DE LIAISON: AFFECTATION (BUDGETS ANNEXE (6)				
26	PARTICIPATIONS ET CRÉANCES RATTACHÉES A DES PA				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
020	Dépenses imprévues				
	Total des dépenses financières	425 388.27	503 747.40		-78 359.13
45	COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHÉE (7)				
	Total des dépenses réelles d'investissement	5 716 553.04	4 417 708.29		1 298 844.75
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (2)	78 359.13			78 359.13
041	Opérations patrimoniales (2)				
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	78 359.13			78 359.13
	TOTAL	5 794 912.17	4 417 708.29		1 377 203.88
	Pour information (8)	0.00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Credit ouvert (BUDGET MAJORE)	Mandat émis	Crédits annulés (N-1)	Crédits annulés
010	Comptes de stocks et encours (4)				
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1 398 111.04	2 716 549.78		-1 318 438.74
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES				
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
204	Subventions d'équipement versées				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
22	IMMOBILISATIONS REÇUES EN AFFECTATION (5)				
23	IMMOBILISATIONS EN COURS				
	Total des recettes d'équipement	1 398 111.04	2 716 549.78		-1 318 438.74
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES	112 203.44	112 230.81		-27.37
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé (8)	3 100 000.00	3 100 000.00		
138	Subventions d'investissement				
165	Dépôts et cautionnements reçus				
18	COMPTE DE LIAISON: AFFECTATION (BUDGETS ANNEXE (6)				
26	PARTICIPATIONS ET CRÉANCES RATTACHÉES A DES PA				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
024	Produits de cessions d'immobilisations				
	Total des recettes financières	3 212 203.44	3 212 230.81		-27.37
45	COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHÉE (7)				
	Total des recettes réelles d'investissement	4 610 314.48	5 928 780.59		-1 318 466.11
021	Virement de la section de fonctionnement (2)	425 388.27			
040	Opérations d'ordre de transfert entre section (2)	421 628.34	421 628.34		
041	Opérations patrimoniales (2)				
	Total des recettes d'ordre d'investissement	847 016.61	421 628.34		
	TOTAL	5 457 331.09	6 350 408.93		-1 318 466.11
	Pour information (8)	0.00			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**II****BALANCT GENERAL DU BUDGET****B1****1 - MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

Chap	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	838 427,05		838 427,05
012	Charges de personnel et frais assimilés	679 089,65		679 089,65
014	Atténuation de produits			
60	ACHATS ET VARIATION DE STOCKS (3)			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	53 001,53		53 001,53
656	Frais de fonctionnement des groupes d'élus (Ar)			
66	CHARGES FINANCIÈRES	62 142,78		62 142,78
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES			
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	421 628,34		421 628,34
71	PRODUCTION STOCKEE (3)			
Dépenses de fonctionnement - Total		2 054 289,35		2 054 289,35

Pour information
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1

0,00

Chap	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	78 359,13		78 359,13
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES (sauf 1688 non budgétaire)	425 388,27		425 388,27
18	COMPTE DE LIAISON: AFFECTATION (BUDGETS ANNEXE)			
Total des Opérations d'équipement				
19	NEUTRALISATIONS ET REGULARISATIONS D'OPERATION			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORABLES (6)			
204	Subventions d'équipement versées			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)	3 400,00		3 400,00
22	IMMOBILISATIONS REÇUES EN AFFECTATION (6)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)	3 910 560,89		3 910 560,89
26	PARTICIPATIONS ET CRÉANCES RATTACHÉES A DES PA			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS			
29	Provisions pour dépréciation des immobilisatio (5)			
39	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET EN- (5)			
45	COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de ti (5)			
59	Provisions pour dépréciation des comptes finan (5)			
31	MATIÈRES PREMIÈRES (ET FOURNITURES)			
33	EN-COURS DE PRODUCTION DE BIENS			
35	STOCKS DE PRODUITS			
Dépenses d'investissement - Total		4 417 708,29		4 417 708,29

Pour information
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1

0,00

(1) Y compris les opérations relatives aux rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaire.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 hab.

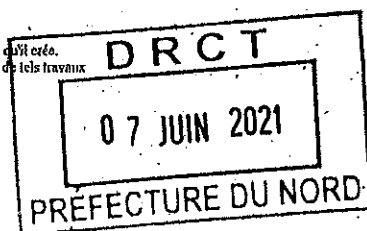
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres "opérations d'équipement".

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retracer les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recettes, il retracer, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.



II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 - TITRES EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

Chap.	FONCTIONNEMENT	Opérations recettes (1)	Opérations débitaires (2)	TOTAL
013	Atténuation de charges	8 599.00		8 599.00
60	ACHATS ET VARIATION DE STOCKS (3)			
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENTES DIV			
71	PRODUCTION STOCKEE			
72	Production immobilisée			
73	IMPÔTS ET TAXES	1 340 507.25		1 340 507.25
74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	824 472.72		824 472.72
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	110.13		110.13
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS		78 359.13	78 359.13
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
Recettes de fonctionnement - Total		2 173 689.10	78 359.13	2 252 048.23

Pour information
R 002 Excédent de fonctionnement Reporté de N-1

Chap.	INVESTISSEMENT	Opérations recettes (1)	Opérations débitaires (2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RÉSERVES	112 230.81		112 230.81
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	3 100 000.00		3 100 000.00
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	2 716 549.78		2 716 549.78
15	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (5)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES (sauf 1688 non budgétaire)			
18	COMPTE DE LIAISON; AFFECTATION (BUDGETS ANNEXE)			
19	NEUTRALISATIONS ET REGULARISATIONS D'OPERATION (5)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORABLES			
204	Subventions d'équipement versées			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
22	IMMOBILISATIONS REÇUES EN AFFECTATION			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS			
26	PARTICIPATIONS ET CRÉANCES RATTACHÉES A DES PA			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		421 628.34	421 628.34
29	Provisions pour dépréciation des immobilisatio (5)			
39	PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET EN- (6)			
45	COMPTABILITE DISTINCTE RATTACHEE (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
49	Provisions pour dépréciation des comptes de ll (5)			
59	Provisions pour dépréciation des comptes finan (5)			
31	MATIÈRES PREMIÈRES (ET FOURNITURES)			
33	EN-COURS DE PRODUCTION DE BIENS			
35	STOCKS DE PRODUITS			
Recettes d'investissement - Total		5 928 780.59	421 628.34	6 350 408.93

Pour information
R 001 Solde d'exécution positif Reporté de N-1

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap. Art. (1)	Libellé (2)	Crédits initiaux (M.P.M.E. N.D.)	Crédits (emplois et non-emploi)			Crédits annulés
			Matières premières	Matériaux divers	Restes à payer (3/4)	
001	Charges de fonctionnement	1 273 518,56	838 427,05			435 091,51
60	ACHATS DE MARCHANDISES	7 100,00	6 666,65			433,35
601	Achats stockés - Matières premières et fournitures					
6011	Matières premières et fournitures autres que l					
6015	Terrains à aménager					
602	Achats stockés - Autres approvisionnements					
6021	Matières consommables					
60221	Combustibles et carburants					
60222	Produits d'entretien					
60224	Fournitures administratives					
60228	Autres fournitures consommables					
6023	Alimentation					
6032	Matières de stocks et autres approvisionnement					
604	Achats d'études, prestations de services					
6041	Achats d'études					
6042	Achats des prestations de services					
6045	Achats d'études, prestations de services (terr					
605	Achat de matériel, équipements de bureau					
606	Achats non stockés de matières et fournitures	7 100,00	6 666,65			433,35
60611	Eau et assainissement					
60612	Energie - Electricité	1 400,00	1 114,30			285,70
60618	Autres fournitures					
60623	Alimentation	1 500,00	1 100,40			399,60
60624	Produits de traitement					
60628	Autres fournitures non stockées					
6063	Fournitures d'entretien et de petit équipement					
60631	Fournitures d'entretien	100,00	398,06			-298,06
60632	Fournitures de petit équipement	1 600,00	1 920,94			-320,94
6064	Fournitures administratives	2 500,00	2 132,95			367,05
6068	Autres matières et fournitures					
607	Achats de marchandises					
6078	Autres marchandises					
61	SURVITENS DE BIENS MOBILIERS	990 626,00	695 275,65			295 350,35
611	Contrats de prestations de services	902 626,00	627 451,11			275 174,89
6132	Locations immobilières	56 000,00	55 290,28			709,72
6135	Locations mobilières					
614	Charges locatives et de copropriété	8 000,00	7 200,00			800,00
61522	Bâtiments					
61558	Autres biens mobiliers					
6156	Maintenance	7 000,00	774,22			6 225,78
6161	Multirisques	4 000,00	3 822,19			177,81
617	Etudes et recherches					
6182	Documentation générale et technique	1 000,00	737,85			262,15
6184	Versements à des organismes de formation	8 000,00				8 000,00
6185	Frais de colloques et séminaires	4 000,00				4 000,00
6188	Autres frais divers					
619	Rabais, Remises et ristournés obtenus sur serv					
62	ACHATS DE MARCHANDISES EXTERIEURS	275 792,56	136 484,75			139 307,81

DRCT
 07 JUN 2021
 PREFECTURE DU NORD

III - VOTE DU BUDGET I	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./ Art. (C/B)	Libellé (A)	Crédits ouverts (RUBRIQUE TRAJETS)	Crédits employés (ou restants à employer)			Crédits annulés
			Mutualisés	En cours	Restes à valoir	
622	Rémunération d'automatistes et honoraires	4 000,00	3 000,00			1 000,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	1 000,00				1 000,00
6226	Honoraires	3 000,00	3 000,00			
6227	Frais d'actes et de contentieux					
623	Impôts, publications, relations publiques	7 000,00	431,20			6 568,80
6231	Annonces et insertions	2 000,00				2 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	5 000,00	431,20			4 568,80
6236	Catalogues et imprimés					
6237	Publications					
6238	Divers					
625	Déplacements, missions et réceptions	7 000,00	692,37			6 307,63
6251	Voyages et déplacements	4 000,00	463,62			3 536,38
6256	Missions	3 000,00	228,75			2 771,25
626	Frais postaux et autres de télécommunications	10 700,00	10 493,61			206,39
6261	Frais d'affranchissement	1 200,00	227,70			972,30
6262	Frais de télécommunications	9 500,00	10 265,91			- 765,91
627	Services bancaires et assimilés					
628	Divers	247 092,56	121 867,57			125 224,99
6281	Concours divers (cotisations...)	20 000,00	12 402,67			7 597,33
6283	Frais de nettoyage des locaux	7 500,00	4 557,38			2 942,62
6284	Redevances pour services rendus					
62871	A la collectivité de rattachement					
62878	A d'autres organismes	219 592,56	104 907,52			114 685,04
63	Autres impôts, taxes et versements assimilés					
63512	Taxes foncières					
63513	Autres impôts locaux					
642	Charges de personnel et frais assimilés	692 983,00	679 089,65			13 893,35
6421	Personnel (sauf armées) et assimilés					
6215	Personnel affecté par la collectivité de ratta					
6218	Autre personnel extérieur					
633	Impôts, taxes et versements assimilés sur régime	7 900,00	4 252,00			3 648,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	400,00	322,00			78,00
6336	Cotisations au centre national et aux centres	7 500,00	3 930,00			3 570,00
64	CHARGES DE PERSONNEL	685 083,00	674 837,65			10 245,35
64111	Rémunération principale	219 758,00	292 858,65			-73 100,65
64131	Rémunération	290 000,00	197 753,16			92 246,84
6451	Cotisations à l'URSSAF	98 000,00	95 765,00			2 235,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	50 000,00	60 512,59			-10 512,59
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	12 000,00	10 826,00			1 174,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	250,00	309,30			-59,30
6456	Versement au F.N.C du supplément familial					
6471	Prestations versées pour le compte du F.N.A.L.					
6475	Médecine du travail, pharmacie	75,00	28,00			47,00
6488	Autres charges	15 000,00	16 784,95			-1 784,95
649	Autonotations de dépenses					
730	Reversements de taxes et impôts et taxes					
73942	Reversements de taxes et part. urban. Et enviv					

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	AI

Chap/ Art (a)	libellé (b)	Credits prévus (c)			Credits annulés
		MP/DMC (01/02)	Credits emplois (autres annulés/dévoies)		
			MP/DMC (01/02)	Autres annulés (03/04)	
65	AUTRES CHARGES DE FONCTIONNEMENT COURANT	55 500.00	53 001.53		2 498.47
6532	Frais de mission des maires et conseillers	2 000.00			2 000.00
65735	Groupement collect. et collect. statut partiel				
657358	Autres groupements				
6574	Subventions de fonctionnement aux associations	53 500.00	53 000.00		500.00
65888	Autres		1.53		-1.53
	DEPENSES DE FONCTIONNEMENTS COURANTS (a) - (01/02/03/04/05/06)	2 022 001.56	1 570 518.23		451 483.33
66	CHARGES FINANCIERES (b)	62 142.78	62 142.78		
66111	Intérêts réglés à l'échéance	62 142.78	62 142.78		
66112	Intérêts, rattachement des ICNE				
661131	Aux communes membres du GFP				
661138	A d'autres tiers				
6615	Intérêts des comptes courants et de dépôts cré				
6616	Intérêts bancaires et sur opérations de financ				
6618	Intérêts des autres dettes				
67	CHARGES SUR FONCTIONNEMENTS (c)	5 000.00			5 000.00
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	4 000.00			4 000.00
6712	Amendes fiscales et pénales	300.00			300.00
6745	Subventions aux personnes de droit privé				
678	Autres charges exceptionnelles	700.00			700.00
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS (d)		421 628.34		-421 628.34
6811	Dotations aux amortissements des immobilisatio		421 628.34		-421 628.34
022	Dépenses imprévues (e)				
	TOTAL DES DEPENSES REELLEES (a+b+c+d)	2 089 144.34	2 054 289.35		34 854.99
023	Virements de section d'investissement (f)	425 388.27			
042	Opérations d'ordre de transfert partie section (g)	421 628.34			421 628.34
644	Dotations aux amortissements des immobilisatio	421 628.34			421 628.34
744	Opérations des subventions d'investissement (h)				
	TOTAL DES PROVISIONS ET VIREMENTS (f+g+h)	847 016.61			421 628.34
043	Opérations d'ordre de limitation de la section (i)				
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE (f+g+h+i)	847 016.61			421 628.34
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		2 936 160.95	2 054 289.35		456 483.33

Pour information

D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0.00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0.00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0.00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du 66112 sera négatif.
(3) Si la collectivité a opté pour les provisions semi-budgétaires.
(4) Cf. déclarations du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 - RI 040.
(5) dont 675 et 676.
(6) Si la collectivité a opté pour les provisions budgétaires.
(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

DRCT
07 JUIN 2021
PREFECTURE DU NORD

III - VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

III

A2

Chap./ Annex (b)	Libellé (a)	Crédits prévus (P.M.D.E. - R.A.N.T.O.)		Crédits employés (ou restants à employer)			Crédits annulés
		Autres cr.	Prévisions	Autres cr.	Prévisions	Prévisions	
613	Atténuation de charges		9 000.00	8 599.00			401.00
619	Rabais, réductions et ristournes offerts sur sur						
620	Rabais, réductions et ristournes offerts sur extérieurs						
64	CHARGES DE PERSONNEL		9 000.00	8 599.00			401.00
640	Remboursements sur rémunérations du personnel		3 000.00	2 566.00			434.00
645	Remboursements sur charges de sécurité sociale						
649	Remboursements sur autres charges sociales		6 000.00	6 033.00			-33.00
70	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE ET VENUES DIV.						
7024	Remboursement forfaitaire T.V.A.						
70388	Autres redevances et recettes diverses						
70878	par d'autres redevables						
71	IMPÔTS ET TAXES		1 350 000.00	1 340 507.25			9 492.75
7318	Autres impôts locaux ou assimilés						
7342	Versement de transport		1 350 000.00	1 340 507.25			9 492.75
74	DOTATIONS DE PARTICIPATIONS		761 147.89	824 472.72			-57 324.83
74718	Autres						
7472	Régions		350 000.00	350 000.00			
7473	Départements						
74758	Autres groupements		234 888.17	237 777.07			-2 888.90
7478	Autres organismes		153 091.69	160 032.65			-6 940.96
748381	Compensation relèv. seuil pers. assuj. transpo		29 168.03	8 483.00			20 685.03
7488	Autres attributions et participations			68 180.00			-68 180.00
75	ACHATS PRODUITS DE GESTION (COMMERCE)		100.00	110.13			-10.13
758	Produits divers de gestion courante						
7588	Autres produits divers de gestion courante		100.00	110.13			-10.13
	RECETTES DE GESTION DES SERVICES (C) (QUELQUES CAS)		2 126 247.89	2 173 689.10			-47 441.21
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS						
7711	Dédits et pénalités perçus						
773	Mandats annulés (émis au cours d'exercices ant.						
7788	Produits exceptionnels divers						
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS IMPROVISIONS						
7811	Reprises sur amortissements des immobilisation						
	TOTAL DES RECETTES PRÉVUES au budget		2 126 247.89	2 173 689.10			-47 441.21
79	Opérations de droit de transfert sur sur		78 359.13	78 359.13			
7979	Quote-part de subventions d'investissement		78 359.13	78 359.13			
80	TRANSFERTS DE CHARGES						
806	Transferts de charges financières						
807	Transferts de charges exceptionnelles						

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

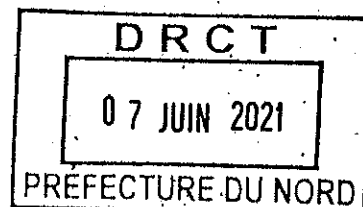
Chap/Art (a)	Libellé (b)	Crédits initiaux (OPDM - RANNEB)	Crédits employés (a) (restant à employer)			Crédits annulés (c)
			Autres crédits	Autres crédits	Prévisions budgétaires (d)	
048	Opérations subordonnées à l'exécution de la section					
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	78 359.13	78 359.13			
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT		2 204 607.02	2 252 048.23			-47 441.21

Pour Information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1
--

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0.00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0.00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0.00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte appliqué par la commune ou l'établissement.
 (2) Si la collectivité a opté pour les provisions semi-budgétaires.
 (3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RP 042 = DI 040
 (4) dont 776.
 (5) Si la collectivité a opté pour les provisions budgétaires.
 (6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	BI

Comp/Art (a)	Libellé (b)	Crédits initiaux (P.M. (a) (c))	Mandatement	Restes à valoir (a) (d)	Crédits annulés
010	Comptes de résultats économiques				
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	103 270,00	3 400,00		99 870,00
2135	Installations générales, agencements, aménagement				
21538	Autres réseaux				
2158	Autres installations, matériel et outillage technique	25 770,00			25 770,00
21735	Installations générales, agencements, aménagement				
217533	Réseaux câblés				
2181	Installations générales, agencements et aménagement	15 000,00			15 000,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	55 500,00	3 400,00		52 100,00
2184	Mobilier	7 000,00			7 000,00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	5 187 894,77	3 910 560,89		1 277 333,88
2313	Constructions				
2315	Installations, matériel et outillage technique	5 187 894,77	3 910 560,89		1 277 333,88
	Total des dépenses d'équipement	5 291 164,77	3 913 960,89		1 377 203,88
04	DOTATIONS ET FOND DIVERS ET RESERVES				
10222	F.C.T.V.A.				
16	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		78 359,13		-78 359,13
1311	Etat et établissements nationaux				
1327	Budget communautaire et fonds structurels				
13911	Etat et établissements nationaux		12 814,90		-12 814,90
13917	Budgets communautaires et fonds structurels		65 544,23		-65 544,23
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	425 388,27	425 388,27		
1641	Emprunts en euros	425 388,27	425 388,27		
27	ATTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
275	Dépôts et cautionnements versés				
020	DEPENSES FINANCIERES				
	Total des dépenses financières	425 388,27	503 747,40		-78 359,13
040	Opérations de fonds de réserve nationale de solidarité (9)	78 359,13			78 359,13
03011	Etat et établissements nationaux	12 814,90			12 814,90
03017	Budgets communautaires et fonds structurels	65 544,23			65 544,23
23	ACQUISITIONS D'IMMOBILISATIONS				
21158	Autres				
21031	Installations générales, agencements et aménagement				
041	OPERATIONS FINANCIERES (d)				
	Total des opérations financières	78 359,13			78 359,13
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE		5 794 912,17	4 417 708,29		1 377 203,88

Pour information

D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Voir DI D3 pour le détail des opérations d'engagement.
(3) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(4) Cf Définition du chapitre d'opération d'ordre DI 040 - RR 042.
(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(6) dont 192 ;
(7) Cf Définition du chapitre des opérations d'ordre DI 041 - RI 041.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap. Art.	Libellé (4)	Crédits votés (R.P.M. N.C.N.D.)	Autres crédits	Crédits annulés
010	Comptes de gestion générale			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	1 398 111,04	2 716 549,78	-1 318 438,74
1311	Etat et établissements nationaux	100 000,00	295 079,82	-195 079,82
1317	Budget communautaire et fonds structurels		2 421 469,96	2 421 469,96
1321	Etat et établissements nationaux			
1323	Départements			
1327	Budget communautaire et fonds structurels	1 298 111,04		1 298 111,04
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES			
1641	Emprunts en euros			
	Total des recettes d'équipement	1 398 111,04	2 716 549,78	-1 318 438,74
17	DOTATIONS FONDS DIVERS ET RESERVES	3 212 203,44	3 212 230,81	-27,37
10222	F.C.T.V.A.	112 203,44	112 230,81	-27,37
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	3 100 000,00	3 100 000,00	
	Total des recettes immobilières	3 212 203,44	3 212 230,81	-27,37
	TOTAL DES OPERATIONS ORDRE 1	4 610 314,48	5 928 780,59	-1 318 466,11
021	Virements de la section de fonctionnement	425 388,27		
040	Opérations de budget transférées de la section (3)	421 628,34	421 628,34	
2135	Matériel informatique			
2134	Mobilier			
23	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS	421 628,34		421 628,34
23058	Autres		390 627,26	-390 627,26
23061	Installations générales, aménagements et intérieur		1 425,11	-1 425,11
23083	Matériel informatique matériel informatique		22 449,85	-22 449,85
23091	Mobilier		7 126,12	-7 126,12
23231	Matériel informatique matériel informatique			
	TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE 2	421 628,34	421 628,34	0,00
041	Opérations particulières (5)			
	TOTAL DES OPERATIONS D'ORDRE 3	847 016,61	421 628,34	425 388,27
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE		5 457 331,09	6 350 408,93	893 077,84

Pour information

R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de compte appliqué par la commune ou l'établissement.
 (2) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
 (3) Cf. définition du chapitre d'opération d'ordre RI 040 = DF 042.
 (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
 (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre DI 041 = RI 041.

DRCT
 07 JUIN 2021
 PRÉFECTURE DU NORD

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN ET/OU DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES

A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

164 - Emprunts auprès d'établissements de crédit	20/11/2016		01/04/2018		01/09/2018		09/50		A		N	
	18/05/2018	18/05/2018	01/09/2018	01/09/2018	F	F	1380	1380	A	A	N	N
A.S.A.S. - ENFANTERMENT CENTRALE												
MONSIEUR LE MAIRE 022177001 - CENTRALE												
TOTAL												
TOTAL GENERAL												

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Normal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe, V : variables, C : complexe (c'est à dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme l'addition d'un taux nominal de référence et d'une marge en pourcentage)

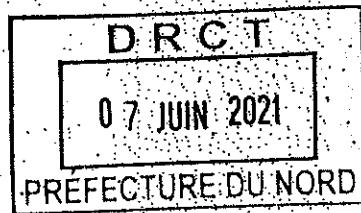
(4) Mentionner le ou les index (ex : Euribor 3 mois ...)

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine au contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuité constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, S pour semestriel, M pour mensuel, X : autre.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire JOCB1015077C du 25 Juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)



IV - ANNEXES

IV

ELEMENT DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES

A2.2

A2.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

NATURE (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de journal)	Code de la dette	Montant brut	Subordonné	Capital restant dû	Dette résiduelle (en millions)	Taux d'intérêt		Annuités et intérêts	TOTAL	TOTAL	TOTAL
						Index (15)	Index (15)				
A SAER - FINANCEMENT CENTRALE	N	0.00		3 103 999.99	10.00	F	0.950	258 666.67	31 945.93	22 216.99	
MONS20533EUR/0521377/001 - CENTRALE	N	0.00		2 000 659.20	12.00	F	1.380	166 721.60	30 197.45	9 228.25	
TOTAL		0.00		5 104 659.19				425 388.27	62 142.78	31 445.24	
TOTAL GENERAL		0.00		5 104 659.19				425 388.27	62 142.78	31 445.24	

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
 (10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau "détail des opérations de couverture".
 (11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
 (12) Type de taux d'intérêts : F : fixe ; V : variable ; C : complexe (c'est à dire un taux qui n'est pas seulement défini comme la somme addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en pourcentage).
 (13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.
 (14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
 (15) Il s'agit des intérêts du ou des contrats initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts décaissés" et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
 (16) Indiquer les intérêts éventuellement versés au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

A2.4

ELEMENT DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Description des produits	Produits		Encours		Produits		Encours	
	Nombre de Produits	% de l'encours	Montant en Euros	Nombre de Produits	% de l'encours	Montant en Euros	Nombre de Produits	% de l'encours
A - Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structurés contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor).	2	0	100.00	0	0	0	0	0
			5 104 659.19					
B - Barrière simple. Pas d'effet levier.	0	0		0	0		0	0
C - Option d'échange (swaption)	0	0		0	0		0	0
D - Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé.	0	0		0	0		0	0
E - Multiplicateur jusqu'à 5	0	0		0	0		0	0
F - Autres types de structure								0

IV - ANNEXES
ELEMENT DU BILAN - DETAIL DE LA DETTE - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)
A2.5

A2.5 - DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

Description des opérations de couverture	Principales caractéristiques		Maturité		Taux		Couverture		Autres	
	Montant	Proportion	Mois	Années	Fixe	Variable	Mois	Années	Mois	Années
1. Emprunts à court terme	11	11					11	11		
2. Emprunts à moyen terme	11	11					11	11		
3. Emprunts à long terme	11	11					11	11		
4. Autres opérations de couverture	11	11					11	11		
5. Total	11	11					11	11		

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, désigner une ligne par emprunt couvert
 (2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
 (3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).
 (4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

DRCT
07 JUIN 2021
PREFECTURE DU NORD

IV - ANNEXES	IV
ELEMENT DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.8

A2.8 - DETTE SUR EMPRUNT - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR EMPRUNT	Dette en capital à long terme (2)	Dette en capital à court terme de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
Dettes provenant d'émissions obligataires					
NEANT					
TOTAL					
TOTAL GENERAL					

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert de contrôle.
(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.
(3) Il s'agit des intérêts au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 08111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 666.

DRCT
07 JUIN 2021
PREFECTURE DU NORD

IV - ANNEXES	IV
ELEMENT DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - AUTRES DETTES	A2.9

A2.9 - AUTRES DETTES

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

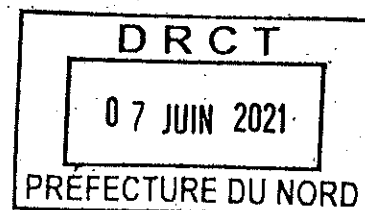
Description	Montant initial de la dette	Dépense de l'exercice	Date restante
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités			
Dettes pour travaux devant être réglés en plusieurs exercices			
Dettes pour souscription au capital d'une SEM			
Dettes pour location - ventes			
Dettes pour location - acquisitions			
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)			

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A 3 - AMORTISSEMENTS - METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Date d'adoption de
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R 2321-1 du CGCT) : 1 000,00	16/12/2013

PROCEDURE AMORTISSEMENT	Biens ou catégories de biens amortis	Délai (en années)	
Linéaire	Divers	0	
Linéaire	Bâtiments légers	0	
Linéaire	Bâtiments ordinaires	0	
Linéaire	Matériels de transport	0	
Linéaire	Infrastructure des voies	0	
Linéaire	Machines et matériels divers	0	

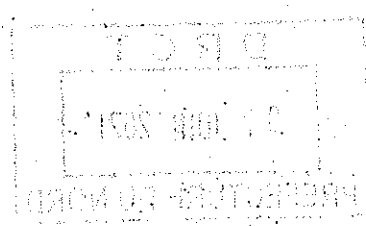


IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 - ELEMENTS DU BILAN - ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Montant total des provisions constituées	Montant des annulations	Solde
		// // // //				
TOTAL GENERAL						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

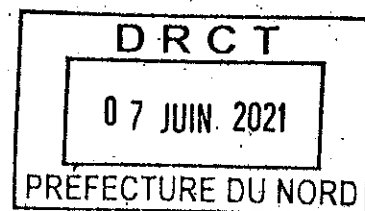


IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETALLEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 - ETALEMENT DES PROVISIONS

Nature	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 31/12/20	Provisions constituées au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
	NEANT		0	0		
TOTAL GENERAL						

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent qui font l'objet d'un étalement



IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - EQUILIBRE DES OPERATIONS	A6-I
FINANCIERS - DEPENSES	

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (C)	Libellé (D)	Credits de l'exercice	Réalisations
	Dépenses hors chapitres financiers (A)	425 388,27	425 388,27
60	IMPRÉVUS ET DÉPENSES ASSURÉES	425 388,27	425 388,27
1641	Emprunts en euros	425 388,27	425 388,27
	Dépenses et transferts à déduire (B)		
10	DOUZIÈMES, FONDS DIVERS ET RESERVES		
10222	F.C.T.V.A.		
020	Dépenses diverses		
	Dépenses et transferts à déduire (B)	78 359,13	
180	Subventions d'investissement et transferts en capital	78 359,13	
13911	Etat et établissements nationaux	12 814,90	
13917	Budgets communautaires et fonds structurels	65 544,23	

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	425 388,27			425 388,27

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - TOULIEBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A6.2

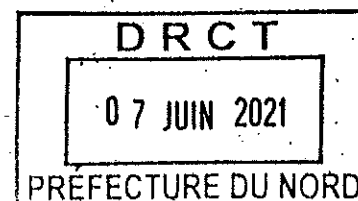
RESSOURCES PROPRES

Art. (a)	Libellé (b)	Credits de l'exercice	Réalisations
	Ressources propres (c)	112 203.44	112 230.81
1022	Fonds d'investissement	112 203.44	112 230.81
10222	F.C.T.V.A.	112 203.44	112 230.81
	Ressources non réalisables (d)	847 016.61	421 628.34
25	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS	421 628.34	421 628.34
28158	Autres		390 627.26
28181	Installations générales, agencements et aménag.		1 425.11
28183	Matériel de bureau et matériel informatique		22 449.85
28184	Mobilier		7 126.12
28283	Matériel de bureau et matériel informatique		
021	Virement de l'affectation de fonctionnement	425 388.27	

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres	533 859.15		1 556 844.25	3 100 000.00	5 190 703.40

	Montant
Dépenses à recouvrir par des ressources propres	II 425 388.27
Ressources propres disponibles	IV 5 190 703.40
Solde	V = IV - II (3) 4 765 315.13

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
 (2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
 (3) Indiquer le signe algébrique



IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature	Montant de l'engagement	Date de la délibération	Montant des dépenses transférées au compte n° (i)	Montant reporté au budget des exercices précédents (ii)	Montant des dotations aux amortissements de l'exercice (iii)	Solde (i)
	NEANT	0	//				
		0	//				
		0	//				
		0	//				
		0	//				

INSEE
 HAUTS-DE-FRANCE
 MOBILITES
 LE 2020

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 - CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Detail) (1)

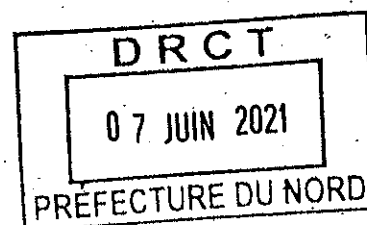
Date de délibération: / /

DEPENSES 451				RECETTES 452			
DEPENSES	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire (2)	Restes à réaliser N-1 (3)	Exercice N	RECETTES	Pour mémoire réalisations cumulées de l'opération avant l'étape budgétaire (2)	Restes à réaliser N-1 (3)	Exercice N
				Financement par le mandant et par d'autres tiers			
				Financement par le mandataire			
				Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie D2763)			

(1) Ouvrir un cadre par opération

(2) Ensemble des réalisations connues à la date de vote (hors restes à réaliser)

(3) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)



IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - VARIATION DU PATRIMOINE (article R 2313-3 du CGCE)	A10.1

A10.1 - ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalité de date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Charges d'amortissements	Durée de l'amortissement
Divers				
15/10/2020	CENTRALE PASSPASS	0.00	276668.77	15.00
23/06/2020	solucompta	2833.33	2833.33	5.00
TOTAL GENERAL		2833.33	279502.10	

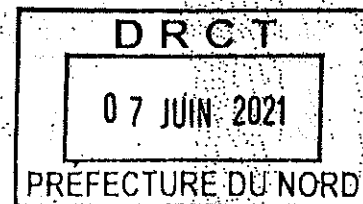
D.P.C.T.
 1908 0001 0 0
 LE DIRECTEUR
 (COCHET SAUTEREAU)

IV - ANNEXES		IV
ELEMENTS DU BILAN - OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS		A10.3

A10.3 - OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits de cessions d'immobilisations	0,00

Produits des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00



IV - ANNEXES
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS - EMPRUNTS GARANTIS
B1.I - ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art L2313-1 6°, L5211-36 et L5711-1 du CGCT)

Description des emprunts	Montant en euros	Date d'échéance	Taux	Type de taux	Type de remboursement	Garanties	Montants en euros		Taux	Date d'échéance	Taux
							Capital	Intérêts			
NEANT											
TOTAL											
TOTAL GENERAL											

(1) Indiquer C pour amortissement constant annuel, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, M pour remboursé, X pour autres, à préciser
 (2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuel, M : mensuel, B : Bimestriel, S : Semestriel, T : Trimestriel, X : Autre
 (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe, V : variable simple, C : complexe (C'est à dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux actuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage)
 (4) Indiquer le type d'intérêt (ex : Eurobar 3 mois ...)
 (5) sans intérêt, voir état comptés
 (6) aux hors opérations de couverture. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le revenu à la date du vote du budget.
 (7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A.1 (cf la classification des emprunts prévue le 27/06/2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales)
 (8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 "Intérêts réglés à l'échéance" (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT	BI.2

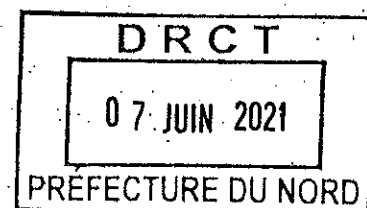
BI.2 - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNTS

Cajout du ratio de l'article 16-2252 ¹ du CGCT	Valeur en euros
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A
+ Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B
+ Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C
- Provisions pour garanties d'emprunts	D
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D
Recettes réelles de fonctionnement	II 2 173 689,10
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-1 du CGCT

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT

(3) Les garanties d'emprunts accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.



IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENT DONNES ET RECUS - CREDIT-BAIL	BI.3

BI.3 - 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Etat de validité du contrat	Nature du bien (ou fait) objet du contrat (1)	Montant de la redevance	Destination du crédit-bail	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir						
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)	
NEANT											

- (1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier
 (2) Total = (N+1,N+2,N+3,N+4) + restant cumul

IV - ANNEXES

B1.4 - ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

B1.4 - ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

Libellé de l'opération	Montant de l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.	Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part d'investissement	Montant de l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.	Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part d'investissement	Montant de l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.	Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part d'investissement

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part d'investissement

DRCT
07 JUIN 2021
PRÉFECTURE DU NORD

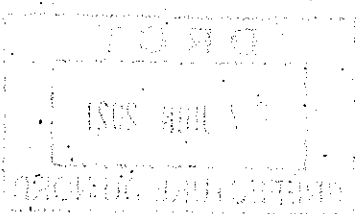
IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	BI.5

BI.5 - ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année N° origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Dites en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8018 AUTRES : Au profit d'organismes privés							
		NEANT					

(1) Concernant les garanties accordées par l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' "Organisme bénéficiaire" de la garantie est toute personne titulaire d'un "titre éligible" émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique "Périodicité" n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne "Dette en capital à l'origine" correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne "Dette en capital au 1/1/N" correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne "Annuité à verser au cours de l'exercice" n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.



IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	B1.6

B1.6 - ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année de l'engagement	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Bénéficiaire	Crédit en capital à long terme	Crédit en capital au / MIN	Annule pour avoir été versé
8028 AUTRES: Au profit d'organismes privés							
		NEANT					

DRCT
07 JUIN 2021
PRÉFECTURE DU NORD

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS	B1.7

B1.7 - LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS (article L2313-1 du CGCT)

Nom des Bénéficiaires	Montant du fond de concours ou de la subvention (en euros)	Bénéficiaire(s) en nature
ADAV	0,00	
CCI LILLE	0,00	
TOTAL GENERAL	0,00	

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 - SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montants des GP			
	Pour mémoire AP votés y compris ajustement	Revisions de l'exercice N	Total mille (toutes les délibérations y compris pour N)	Credits de paiement antérieur (réalisations cumulées au 31/12/N-1) (1)	Credits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à mandater (exercices antérieurs de l'exercice N)	Credits de paiement réalisés durant l'exercice N

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
 (2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

DRCT
07 JUIN 2021
PRÉFECTURE DU NORD

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 - SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AE	Montants des AE			Montants des CP			
	Pour mémoire AE validés y compris ajustement	Revisions de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Credits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 31/12/N-1)	Credits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer (exercice au delà de N-1)	Credits de paiement réalisés durant l'exercice N

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

B3 - ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Libellé de la recette :

Restes à employer au 01/01/N			
Recettes			
Chapitre	Article	Libellé de l'article	Montant
Total Recettes			
Dépenses			
Chapitre	Article	Libellé de l'article	Montant
Total Dépenses			
Restes à employer au 31/12/N			

Restes à employer au 01/01/N			
Total Recettes		Total Dépenses	
Restes à employer au 31/12/N			

DRCT
07 JUN 2021
PREFECTURE DU NORD

IV - ANNEXES

Etat du personnel au 31 décembre (Année N)

IV

C11

C1.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

CATEGORIES	EMPLOIS BUDGETAIRES (1)			EMPLOIS POUR VOUSSEUR EMPLOIS BUDGETAIRES (2)		
	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET (A)	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS PARTIEL (B)	EMPLOIS NON PERMANENTS (C)	AGENTS D'ETAT (A)	AGENTS NON D'ETAT (B)	TOTAL
NEANT	0	0	0	0.00	0.00	0.00
TOTAL GENERAL (Hors emplois fonctionnaires)	0	0	0	0.00	0.00	0.00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/JNT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnaires sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de travail et par leur période d'activité sur l'année.

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex CDD 6 mois) recrutement à mi-année correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12)

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV - ANNEXES
Etat du personnel au 31 décembre (Année N)

CI.1 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

Agents non titulaires fonctionnaires (1)	CATEGORIES	SECTEUR	LIEUX D'EXERCICE		NATURE
			FRANCAIS	ETRANGERS	
0			0		
0			0		
0		NEANT	0		
0					
TOTAL GENERAL					

(1) Catégories : A, B ou C
 ADM: Administratif
 TECH: Technique
 US: Urbaine (dont aménagement urbain)
 S: Social
 MS: Médico-social
 MR: Médico-technique
 SP: Sportif
 CULT: Culturel
 ANIM: Animation
 PA: Police

OTR: Missions non attachées à une filière

(2) Références à un indice brut (sauf pour le niveau de Hauteurs Haut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(3) Contrat: Mois de contrat (fin du 26 janvier 1984 modifiée)

3-1: article 3, 1er alinéa: accroissement temporaire d'effectifs
 3-2: article 3, 3ème alinéa: accroissement saisonnier d'effectifs
 3-3: remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)
 3-4: vacance temporaire d'un emploi
 3-5: absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-6: emplois de niveau de la catégorie A, lorsque les besoins des services de la nature des fonctions le justifient.
 3-7: emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes de moins de 1000 habitants et des groupements composés de communes dont la population est inférieure à ce seuil, lorsque la qualité de temps de travail est inférieure à 50 %
 3-8: emplois des communes de moins de 2000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement.
 3-9: article 21 de la loi n° 2012-547: transfert à durée indéterminée obligatoirement proposé à un agent communal.
 38: article 38 travailleurs handicapés catégorie C
 47: article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110: article 110 collaborateurs du groupe de cabinets
 110-1: collaborateurs de groupes d'élus
 A: autres (préciser)

(4) Indiquer si l'agent communal est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers doivent être libellés "A", "Autres" et feront l'objet d'une précision. (ex: contrat aidé)

(5) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 3-8 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée puis sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-547.

(6) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(7) Si tel contrat face comme référent de réintégration un traitement hors échelle, il convient de mentionner le décret conformément à l'article 6 décret 85-1144 du 20 octobre 1985.

DRCT
07 JUN 2021
PREFECTURE DU NORD

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	C1.2

C1.2 - ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (1)

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR L'AGGLOMERATION OU L'ETABLISSEMENT

(1) Articles L. 2123-12 et L. 2123-14 du CGCT.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS AVEC UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

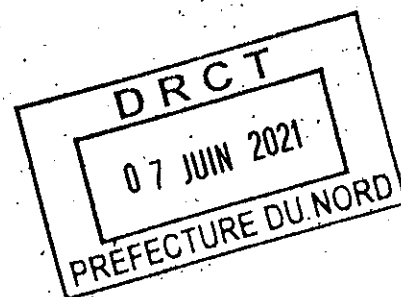
**C2 - LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles
L2313-1 et L2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public. Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Détention d'une part du capital ...				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt ...				
Subventions supérieures à 75000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme ...				
Autres ...				

(2) Indiquer la date de la décision (délibération, contrats ou décisions de l'exécutif)

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...)

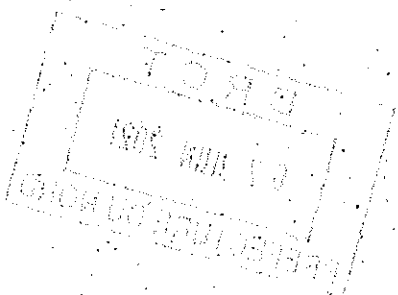


IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - LISTE DES ORGANISMES, DES ETABLISSEMENTS ET SERVICES CRIÉS	C3.1

**C3.1 - LISTE DES ORGANISMES DE GROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
<i>Autres organismes de regroupement</i>			
NEANT	// // // // //		

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre



IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - LISTE DES ETABLISSEMENTS CREEES	C3.2

C3.2 - LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES (1)

Catégorie d'établissement	Intitulé / Objet de l'établissement	Date de création	Niveau / Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC / SPA)	IVA (oui / non)
	NEANT				

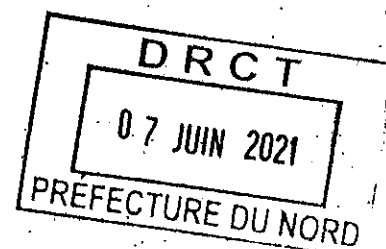
(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière ;

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.



IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES EN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 - LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Categorie d'etablissement	Titre / Objet de l'etablissement	Date de creation	N° et date de deliberation	N° SIRET	Nature de l'activite (SPIC / SRA)	TVA (oui/non)
	NEANT					

BUDGET ANNEXE
 1308 400 5 0
 BUDGET ANNEXE

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A TVA NON TRIGE EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 - LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

catégorie d'établissement	Intitulé / Objet de l'établissement	Date de création	N° et Date de délibération	Nature de l'activité (SIC / SPA)
	NEANT			

DRCT
07 JUIN 2021
PREFECTURE DU NORD

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

C3.5 - PRESENTATION AGREEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES**1 - BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Credits ouverts (BP + DM + PAR + ND)	Realisations, mandats ou litres (R)	Restes à réaliser au 31/12	Credits annulés
INVESTISSEMENT				
RECETTES	7 014 175.34	6 350 408.93		663 766.41
FONCTIONNEMENT				
RECETTES	4 395 733.39	2 252 048.23		2 143 685.16

3 - PRESENTATION AGREEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES**(avant la neutralisation des flux réciproques)**

SECTION	Credits ouverts (BP + DM + PAR + ND)	Realisations, mandats ou litres (R)	Restes à réaliser au 31/12	Credits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES				
RECETTES	7 014 175.34	6 350 408.93		663 766.41
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES				
RECETTES	4 395 733.39	2 252 048.23		2 143 685.16
TOTAL GENERAL DES DEPENSES				
TOTAL GENERAL DES RECETTES	11 409 908.73	8 602 457.16		2 807 451.57

2020
 MAI 2020
 COMPTES RENDUS

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - IDENTIFICATION DES FLUX CROISES	C3.6

C3.6 - IDENTIFICATION DES FLUX CROISES

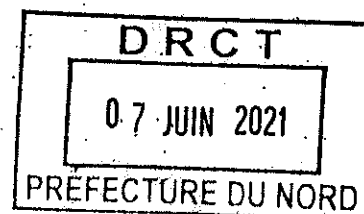
1 - FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES
(cf. liste des opérations en annexe de la M14)

SECTION	Credits ouverts (BP + DM dont Rar N=1)	Realisations Mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Credits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES				
RECETTES				
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES				
RECETTES				

2 - PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES
(après la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Credits ouverts (BP + DM dont Rar N=1)	Realisations Mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Credits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES				
RECETTES				
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES				
RECETTES				
TOTAL GENERAL DES DEPENSES				
TOTAL GENERAL DES RECETTES				

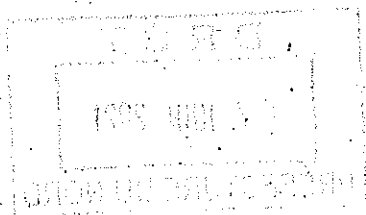
(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupement à fiscalité propre.



IV - ANNEXES	IV
DÉCISIONS EN MATIÈRE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS	DI

DI - TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Désignation	Bases initiales (€) communes (à date du vote)	Variation des bases (en %)	Taux applicables par décision de conseil syndical (€)	Variation de taux (en %)	Produits votés par l'assemblée délibérante	Variation du produit (en %)
Taxe d'Élaboration						
Taxe Foncière sur Bâti						
Taxe Foncière sur Non-Bâti						
Cotisation Foncière entreprises						
Total						



IV - ANNEXES	IV
ARRÊTÉ ET SIGNATURES	D2

D2 - ARRÊTÉS - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice	<input type="text" value="44"/>
Nombre de membres présents	<input type="text" value="25"/>
Nombre de suffrages exprimés	<input type="text" value="25"/>
VOTES :	
Contre	<input type="text" value="0"/>
Abstentions	<input type="text" value="0"/>
Pour	<input type="text" value="25"/>
Date de convocation :	<input type="text" value="17.05.2021"/>

Présenté par LE PRESIDENT,
 A LILLE, le 03 JUIN 2021
 LE PRESIDENT,

Délibéré par comité syndical réuni en session Ordinaire 03 JUIN 2021
 A LILLE, le _____
 Les membres du mite syndical,

FRANCK DHERSIN
 PRESIDENT
 SYNDICAT MIXTE HAUTS DE FRANCE MOBILITES

DRCT
 07 JUIN 2021
 PREFECTURE DU NORD

Certifié exécutoire par LE PRESIDENT, compte tenu de la réception en _____ préfecture, le 04 JUIN 2021 et de la publication le 07 JUIN 2021
 A LILLE, le 07 JUIN 2021

FRANCK DHERSIN
 PRESIDENT
 SYNDICAT MIXTE HAUTS DE FRANCE MOBILITES

TO RO
FROM [unclear]
[unclear]